

FICHE DESCRIPTIVE

De Septembre 2020 à Juin 2021

L'objectif de cette action est de permettre à des demandeurs d'emploi d'intégrer un parcours de formation qualifiant pour les mener au passage d'un CAP ou d'un Titre professionnel

Action certifiante aux métiers de :

✚ Agent de Maintenance des Bâtiments

✚ Peintre Applicateur de revêtement

✚ Maçon

Déroulement de la formation : En entrées et sorties permanentes

35h/semaine en centre Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 13h à 16h30

35h/semaine en entreprise

Effectif moyen : 15

Lieu de déroulement de l'action : C.E.F.A.P – 19, rue Alcide Damboise – 76210 BOLBEC

Nature de la formation (prévue aux articles L6313-1 à L6313-11 du code du travail)

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

Contacts : Tél : 02.32.84.55.80 // Fax : 02.32.84.55.81

Direction Pédagogique : Nathalie FLEURY nathalie.fleury@cefap.net

Formateur référent : Arnaud DUVAL arnaud.duval@cefap.net

Objectifs de la formation :

Validation du **CAP Bâtiment** dans l'un des domaines suivants :

⇒ Maintenance des bâtiments de collectivité

⇒ Peinture, Applicateur de revêtements

⇒ Maçonnerie

Ou Validation du **Titre Professionnel ou CCP :**

⇒ Agent d'Entretien du Bâtiment

Public ciblé : Demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes, dont le projet est clairement identifié et validé dans le domaine du bâtiment, souhaitant valider un diplôme dans l'un des domaines sus-dits.

Pré-requis :

- **Projet professionnel validé et confirmé** (expérience professionnelle reconnue dans le secteur du bâtiment, construction de projet, #Avenir, PMSMP...)

- **Niveau V ou V bis (niv 3^{ème})**

- **Pas de contre-indication médicale**

Validation :

☞ CAP bâtiment ou Titre professionnel selon domaine choisi et places disponibles

☞ Intervention sur plateaux techniques PRAXIBAT

☞ N1 et C18 510 (HO BS BE)

☞ Attestation de formation conforme à la recommandation R408

Modalités de recrutement :

Nous invitons tous les candidats à prendre contact avec le CEFAP au 02.32.84.55.80 ou par mail : secretariat@cefap.net, afin que nous organisions un rendez-vous pour :

- Une présentation de l'action
- Un entretien de motivation : situation personnelle, formation, expérience professionnelle, connaissance et représentativité du métier visé, objectifs personnels...
- Des tests : expression écrite, compréhension écrite, mathématiques, géométrie, compétences techniques...

(Se munir d'un masque, de son propre stylo)

parcours-metier.normandie.fr

Votre Parcours De Formation

Les actions de formation professionnelle continue doivent être réalisées conformément aux dispositions de l'article L6353-1 du code du travail. A ce titre, les actions sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats (moyens de vérification de l'acquisition des compétences par les stagiaires en cours et/ou en fin de formation).

Diplôme	Nbre Heures centre (Moyen)	Nbre Heures entreprise (Moyen)
CAP Maçon	872	490
CAP Peintre Applicateur de Revêtement	873	490
CAP Maintenance des Bâtiments de Collectivité	872	420
Titre Professionnel Agent d'Entretien du Bâtiment	1057	175
CCP 1 Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment	350	Pas de période en entreprise
CCP 2 Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment	350	70
CCP 3 Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment	315	Pas de période en entreprise
CCP 4 Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment	350	105

La durée prévisionnelle de votre parcours est définie en fonction de vos besoins, au vu des positionnements réalisés avant votre entrée en formation.

Votre programme de formation est individualisé et personnalisé

Compétences visées

Maths et Français Niveau V

- ✓ Comprendre et Savoir étudier un texte
 - ✓ Faire usage des mathématiques dans sa vie quotidienne & professionnelle :
 - ✓ Maîtriser les connaissances générales en vie sociale et professionnelle
 - ✓ Elaboration d'un dossier en histoire et géographie – soutenance orale
 - ✓ Maîtriser les savoirs en sciences physiques et chimie
- #### TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE
- ✓ Analyser et décoder des dessins d'exécution
 - ✓ Présenter l'outillage et ses utilisations, Présenter les matériaux
 - ✓ Acquérir le langage professionnel
 - ✓ Respecter les consignes de travail et les consignes de sécurité
 - ✓ Construction Durable : Plateaux Praxibat
- #### PRATIQUE PROFESSIONNELLE :
- ✓ Mettre en pratique les enseignements technologiques :
 - Contribuer à la sécurité dans le cadre de la réglementation
 - Lire et dessiner selon les conventions et représentations
 - Assurer la maintenance en maçonnerie

- Intervenir sur les cloisons sèches et complexes isolants
- Exécuter des travaux de remise en état PVR
- Assurer la maintenance des menuiseries
- Assurer la maintenance en électricité
- Assurer la maintenance en IST (Installations Sanitaires et Thermiques)
- ✓ Développer ses capacités face à l'emploi
- ✓ Connaître et respecter les consignes de sécurité
- ✓ Organiser son poste de travail
- ✓ Maîtriser les connaissances pratiques, et techniques spécifiques au domaine de spécialité choisi
- ✓ Développer sa polyvalence, sa compétitivité
- ✓ Etre employable

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI / IMMERSION EN ENTREPRISE :

- ✓ Atelier Techniques de Recherche d'Emploi
- ✓ Atelier Connaissance de l'environnement socio-économique local
- ✓ Atelier Monde du Travail - Immersion En Entreprise

HABILITATION HO/BS/BE Manoeuvre HABILITATION SECURITE NIVEAU 1 R 408

La formation se déroulera l'adresse suivante :
CEFAP – APP Bolbec, 19 rue Alcide Damboise 76210 BOLBEC

Moyens pédagogiques et techniques :

Les modalités de travail et l'accompagnement proposés ont pour objectifs de faciliter vos apprentissages et de vous permettre de développer votre autonomie.

Diverses situations pédagogiques vous seront proposées :

- Des ateliers en présence de formateurs/formatrices
- Livret pédagogique de l'apprenant
- Dossier Professionnel : Situations professionnelles vécues
- Documents écrits
- Plateau technique et outillage spécifique
- Supports audio et visuels
- Autoformation accompagnée
- Ateliers thématiques
- Des ateliers tutorés à distance
- Des ateliers en apprentissage autonome, réalisés au centre de ressources
- Des sorties pédagogiques organisées par les formateurs (visite de lieux ressources, rencontres avec des professionnels, ...).
- Immersion en entreprise

Les moyens mis à votre disposition :

- Atelier pratique de 190 m², composé d'une salle dédiée à l'enseignement théorique, une salle dédiée à l'enseignement pratique ainsi qu'un atelier* avec box individuels, une salle de préparation avec 16 vestiaires à disposition des candidats, sanitaires (lavabo, WC) permettant l'accueil de tous publics.
*Un atelier pratique avec box individuels dans lesquels les stagiaires peuvent individuellement s'exercer à la pratique. (Cabines de simulation de 1.5 à 3m², comprenant trois pans de cloison, un châssis fixe en bois)
- Equipements et outillage de chaque spécialité
- L'ensemble des ressources présentes dans l'APP (livres, livrets, cours, exercices, plateforme de formation...)
- L'accès à des postes informatiques avec imprimante
- L'accès permanent à Internet pour vos recherches, pour la formation
- La possibilité de photocopier certains documents, avec l'accord des formateurs
- La possibilité de faire le point sur votre parcours à tout moment avec votre référent pédagogique

Informations pratiques :

Chaque candidat doit prévoir ses EPI

Pas de possibilité d'hébergement en centre

Restauration possible en centre

Accès possible aux personnes en situation de handicap, sans contre-indication médicale

Lignes, stations de bus, tram : Ligne 20 Le Havre Caudebec en Caux

Pour les séances réalisées à distance :

Elles se dérouleront :

- Au domicile de l'apprenant
- Dans un tiers lieu Nom et adresse du lieu

Une vérification des prérequis - compétence numérique et équipements disponibles – a été réalisée par notre équipe afin de s'assurer que vous pouvez bien suivre la formation à distance dans de bonnes conditions.

Les moyens mis à votre disposition sont les suivants :

- L'accès à la plateforme de formation dont l'adresse et vos codes d'accès vous seront remis lors de la prise en main des outils distanciels
- Un tutorat technique et pédagogique synchrone sur les différentes séances planifiées à distance
- L'apprenant ou le tiers-lieu dispose d'un poste informatique connecté à internet haut-débit disponible sur l'intégralité du temps des séances réalisées à distance.

Suivi et accompagnement à distance :

Le référent est la personne chargée de suivre le stagiaire et de l'accompagner dans son parcours. Il est un guide dans les processus d'enseignement et d'apprentissage personnalisés. Le référent joue un rôle moteur dans la formation. La qualité du suivi participe au maintien de la motivation du stagiaire et permet de pallier d'éventuelles difficultés rencontrées.

Le référent désigné est **Arnaud DUVAL**

Le stagiaire peut joindre le référent du lundi au vendredi midi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 par téléphone au 02.32.84.55.80 ou par mail arnaud.duval@cefap.net

Les outils de suivi, de communication et d'accès aux ressources d'apprentissage sont les suivants :

Des outils de suivi de votre formation :

- Le livret pédagogique dans lequel sont insérés votre planning, vos plans de formation
- Vous y trouverez également les noms de vos interlocuteurs (administratifs et pédagogiques)
- Les fiches de suivi des séances réalisées en présentiel et à distance

Des outils techniques de communication et d'accès aux ressources d'apprentissage :

- La plate-forme Onlineformapro pour le parcours de formation à distance
- Le mail
- Skype pour la communication (téléphone et messagerie instantanée) avec vos tuteurs lors des séances à distance

Trois entretiens de suivi entre votre référent et vous sont programmés :

- lors de votre entrée en formation,
- à mi-parcours,
- en fin de formation.

Si besoin, un (des) entretien(s) complémentaires pourra(ont) être proposé(s) sur votre initiative ou celle de votre référent.

Modalités de recueil des éléments de suivi du parcours

Conformément à l'article L6353-1 concernant la FOAD, le CEFAP prendra en compte pour justifier l'exécution de votre formation :

- Les justificatifs permettant d'attester la réalisation des travaux demandés,
- Des informations et données de suivi de votre parcours de formation (accompagnement et assistance),
- Vos évaluations tout au long du parcours de formation.

Ces éléments seront conservés par le CEFAP pour pouvoir répondre à d'éventuels contrôles de la Région.

Modalités d'évaluation, lors de votre formation :

Plusieurs types d'évaluation jalonnent votre parcours :

♦ **Evaluations tout au long de votre parcours** : pour vérifier que les notions étudiées sont acquises, par compétence. Nous mettons en place des évaluations formatives et sommatives de manière régulière.

♦ **Evaluation intermédiaire** : pour mesurer vos acquis à mi-parcours. Les résultats vous seront expliqués par votre référent pédagogique lors d'un entretien individuel.

♦ **Evaluation finale** : pour mesurer les compétences acquises, lors de la formation. Les résultats vous seront expliqués lors d'un entretien individuel. Vous échangerez également sur les étapes de la suite de votre parcours. L'ensemble des résultats des évaluations sera recensé au sein du portfolio de l'apprenant. En application de l'article L6353-1 2ème alinéa du code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

⇒ *Lors d'un entretien de bilan, les objectifs de formation pourront être redéfinis, à tout moment de votre parcours.*

Certificat, titre ou diplôme	Organisme valideur	Mode validation : Session
CAP Maintenance de bâtiments de collectivités CAP Peintre, applicateur de revêtement CAP Maçon	DAVA 25, rue de Fontenelle – 76000 ROUEN	X (5 Périodes de déroulement des examens de Octobre à Juin)
Titre Professionnel Agent d'entretien du bâtiment	Unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE ROUEN)	X Possibilité d'organiser des sessions toute au long de l'année sessions toute au long de l'année
CCP 1 du TP Agent d'entretien du bâtiment Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment		
CCP 2 du TP Agent d'entretien du bâtiment Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment		
CCP 3 du TP Agent d'entretien du bâtiment Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment		
CCP 4 du TP Agent d'entretien du bâtiment Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment		

Dans cette action sont prévues :

- ⇒ Formation à l'habilitation sécurité niveau 1 - formation initiale dispensée par Elevaction Le Havre sur le site du CEFAP
- ⇒ Formation à l'habilitation électrique suivant la norme NF C18 510 de décembre 2011 : H0 BS BE manœuvre dispensée par Elevaction Le Havre sur le site du CEFAP
- ⇒ Attestation de formation conforme à la recommandation R408 de la CNAM TS, dispensée par Education et Formation Le Havre (Le CEFAP a prévu d'organiser le transport des stagiaires, jusqu'au lieu de formation, à savoir : 68 bd Jules Durand 76100 Le Havre)

Vos interlocuteurs :

Coordination pédagogique :

Arnaud DUVAL, Formateur référent pédagogique Mail : arnaud.duval@cefap.net
 Définition du parcours de formation de l'apprenant
 Contrôle de la progression pédagogique du stagiaire, elle veille à l'adhésion du stagiaire dans son parcours
 Sous le contrôle de **Nathalie FLEURY**, Directrice Pédagogique. Mail : nathalie.fleury@cefap.net

Coordination administrative :

Laurence CHAPPE, Secrétaire Mail : secretariat@cefap.net

Accueil
 Gestion des dossiers administratifs des stagiaires
 Sous le contrôle de **Nathalie FONTAINE**, Directrice Administrative et Financière. Mail : nathalie.fontaine@cefap.net

Vos formateurs :

Arnaud DUVAL – Formateur référent
 Modules technologiques et pratiques

Marie FURET - Formatrice intervenante EG

Maths/ Français
Histoire Géographie

Patricia COUTELLE - Formatrice intervenante

Maths/ Français
Histoire Géographie

Elodie CANDIEU – Formateur intervenant

Accompagnement recherche d'emploi
Accompagnement pendant les séances en salle
informatique / centre de ressources

SUAT Emmanuelle, LE PAGE Frédéric, LELONG

**Mickael, MAUREY Christophe (Elévaction Le
Havre)**

Habilitations électriques

**CHARBONNIER Rémi (Education et Formation Le
Havre)**

R 408

GUEROUT Olivier NAIL Fabien LABEYLIE Thomas

TERNISIEN Quentin BESSE Alain DEMARE Olivia (
CFA Montivilliers)

Modules Plateaux Praxibat

Délai de rétractation :

A compter de la date de signature du présent contrat, l'apprenant peut se rétracter selon le délai en vigueur. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Modalités de renégociation / prolongation / rupture :

Le présent contrat est initialisé lors de votre entrée en formation. Il peut être renégocié lors d'un entretien avec le référent pédagogique (contenus, durée, rythme, emploi du temps) en fonction de votre progression. Il pourra également être prolongé si les objectifs ne sont pas atteints après entretien avec votre référent pédagogique dans la limite des durées mentionnées.

Le contrat pourra être rompu sur l'initiative de l'apprenant ou du CEFAP – APP Bolbec, suite à un entretien avec le référent pédagogique.

Assiduité des stagiaires :

Le contrôle de la présence des stagiaires sera assuré par la vérification de l'assiduité des participants : émargement pour chaque demi-journée de formation des stagiaires et du/des formateurs.

Dispositions financières :

Le coût de la formation, objet du présent contrat, s'élève à 8.37 € de l'heure centre. Ce coût est intégralement pris en charge par la Région Normandie et le FSE.

Cas de différend : Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Rouen sera seul compétent pour régler le litige.

Information relative au recueil des données :

Le CEFAP dispose de moyens informatiques destinés à assurer la gestion administrative et pédagogique des dossiers du public qu'elle accueille dans le cadre de ses activités de formation. Les informations recueillies sont enregistrées et réservées à l'usage interne. Elles peuvent être communiquées aux organismes financeurs des dispositifs, et conservées pour une durée maximale de 10 ans.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi, n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2016, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne inscrite au CEFAP peut bénéficier d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à la Direction du CEFAP, 19 rue Alcide Damboise 76210 Bolbec